



**HAL**  
open science

**Le comportement sémantique de "sans doute" et de  
"probablement" dans les contextes concessifs et  
ironiques : une preuve supplémentaire de leur absence  
de synonymie**

Anouch Bourmayan

► **To cite this version:**

Anouch Bourmayan. Le comportement sémantique de "sans doute" et de "probablement" dans les contextes concessifs et ironiques : une preuve supplémentaire de leur absence de synonymie. SHS Web of Conferences, 2022, 8e Congrès Mondial de Linguistique Française, 138. hal-03749203

**HAL Id: hal-03749203**

**<https://hal.science/hal-03749203>**

Submitted on 10 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le comportement sémantique de *sans doute* et de *probablement* dans les contextes concessifs et ironiques : une preuve supplémentaire de leur absence de synonymie

Bourmayan Anouch<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>Sorbonne Université, Laboratoire Sens Texte Informatique et Histoire, 75005 Paris, France

**Résumé.** Cet article a pour but d'apporter des arguments nouveaux à la thèse défendue dans Bourmayan & Ashino (2021) selon laquelle *sans doute* et *probablement* ne sont pas synonymes. En effet, il apparaît que *sans doute* s'insère facilement dans les structures concessives et dans les énoncés ironiques, au contraire de *probablement*. Nous montrons que l'analyse sémantique proposée dans Bourmayan & Ashino (2021) permet d'établir que *sans doute* est un marqueur d'accord dialogique, alors que tel n'est pas le cas de *probablement*. Or cette caractéristique sémantique de *sans doute* est cruciale, car dans les contextes concessifs comme dans les contextes ironiques, le marqueur permet ainsi au locuteur ou à la locutrice d'exhiber son adhésion à un contenu pour mieux s'en distancier : dans le cas de la concession, le locuteur donne son accord à un autre énonciateur tout en refusant la portée argumentative du propos ; dans le cas de l'ironie, l'adhésion du locuteur est feinte.

**Abstract.** The semantic behaviour of *sans doute* and *probablement* in concessive and ironic contexts: further evidence showing that *sans doute* and *probablement* are not synonymous. In this paper, we intend to bring further evidence for the view defended in Bourmayan & Ashino (2021) that *sans doute* and *probablement* are not synonymous. Thus, it turns out that *sans doute* can be easily inserted in concessive structures and ironic utterances, unlike *probablement*. We show that the semantic analysis offered by Bourmayan & Ashino (2021) makes clear that *sans doute* is a marker of dialogic agreement, while this is not true for *probablement*. This semantic feature of *sans doute* is crucial, for in concessive contexts as well as in ironic contexts, the marker allows the speaker to ostensibly agree so as to distance herself or himself from it all the better: in the case of concession, the speaker agrees with the words of another enunciator while dismissing the argumentative strength of the content; in the case of irony, the speaker is pretending that she or he supports what the other says.

---

\* anouch.bourmayan@sorbonne-universite.fr

# 1 Introduction

Comme le rappelle Féron (2002), le syntagme *sans doute* est tout d'abord employé comme un adverbe de constituant, c'est-à-dire comme une expression adverbiale portant sur un constituant interne à la proposition. *Sans doute* signifie alors littéralement « sans hésitation » et peut également exprimer l'absence d'incertitude dans certains contextes, comme lorsque le syntagme suit un verbe de connaissance, de croyance ou d'énonciation. Mais à partir du XII<sup>e</sup> siècle, cet emploi comme adverbe de constituant va progressivement laisser place à un emploi comme adverbe de phrase. Syntactiquement, *sans doute* peut alors porter sur l'ensemble de la proposition. Sémantiquement, le syntagme subit deux évolutions successives, correspondant à deux mouvements distincts de subjectivation. Selon un premier mouvement sémantique, identifié par Traugott (1989) comme caractéristique de certaines expressions et notamment des expressions devenues épistémiques, *sans doute* va être utilisé pour exprimer spécifiquement l'attitude du locuteur ou de la locutrice. Dans un second temps, et ce à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la valeur épistémique du marqueur s'affaiblit, suivant un mouvement que Traugott (1989) décrit cette fois comme caractéristique des expressions marquant la certitude affaiblie. *Sans doute* perd alors son sens compositionnel d'absence complète de doute et se voit relayé dans cet usage par des syntagmes comme *sans aucun doute* ou *sans nul doute* ; le marqueur n'exprime plus quant à lui qu'une certitude non absolue.

*Probablement* apparaît au XIV<sup>e</sup> siècle et est issu de l'adjectif *probable*, lui-même dérivé du verbe latin *probare* qui signifie « prouver ». Comme le rappelle le *Dictionnaire historique de la langue française*, *probable* a tout d'abord le sens de « que l'on peut prouver, vérifier » ; puis, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il est progressivement utilisé pour « qualifier un événement, un phénomène qu'il est raisonnable de supposer ». De fait, pour le *Trésor de la langue française informatisé*, *probable* signifie « qui a une apparence de vérité ; dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée ». Au début du XX<sup>e</sup> siècle apparaît également un emploi plus spécialisé de l'adjectif dans le domaine des mathématiques, avec le développement de la théorie dite *des probabilités*. L'adverbe *probablement* quant à lui est tout d'abord employé comme un adverbe de constituant ; sémantiquement, il est un adverbe de manière et signifie « d'une manière probable ». Puis, comme *sans doute*, le marqueur glisse progressivement vers le statut d'adverbe de phrase et prend alors une valeur épistémique. Mais tandis que *sans doute* exprime tout d'abord la certitude absolue, *probablement*, quant à lui, exprime d'emblée une certitude affaiblie, de manière cohérente avec le sens de l'adjectif dont il est dérivé.

Actuellement, *sans doute* et *probablement* sont donc tous deux utilisés pour exprimer une croyance forte, mais néanmoins non absolue. Ces marqueurs sont-ils pour autant synonymes ? Certains linguistes, comme Miche et Lorda (2014), répondent par l'affirmative. D'autres prétendent au contraire que *sans doute* et *probablement* sont sémantiquement distincts. Ainsi, Vlad (2005 : 223) défend l'idée que les deux marqueurs n'expriment pas le même degré de certitude : selon elle, avec *probablement*, « la valeur de vérité de l'énoncé se rapproche du domaine modal du probable », tandis qu'avec *sans doute*, « le degré de certitude de l'énoncé est encore plus grand, la valeur de vérité de l'énoncé étant très proche de la valeur modale < certain > ». Dans un travail précédent effectué avec Fumitake Ashino (voir Bourmayan & Ashino 2021), nous avons soutenu que *sans doute* et *probablement* ne sont pas synonymes. Nous avons ainsi proposé une analyse sémantique détaillée de chacun des deux marqueurs selon laquelle ceux-ci ont une valeur épistémique littérale distincte mais une valeur médiative dérivée identique. Plus précisément, nous avons défendu l'idée que *sans doute* est un marqueur subjectif, présentant une proposition

comme *s'imposant selon une perspective restreinte*, tandis que *probablement* est un marqueur objectif présentant une proposition comme *probable*, c'est-à-dire comme une proposition dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée. Selon nous, les deux marqueurs se rejoignent uniquement concernant leur valeur médiative, puisqu'ils présentent tous deux une proposition comme résultant d'une *inférence à la meilleure hypothèse*. Dans Bourmayan & Ashino (2021), un argument fondamental de notre analyse reposait sur l'observation de la fréquence d'apparition respective des deux expressions dans différents types de corpus : nous montrions en effet que *sans doute* est privilégié dans des corpus de type subjectif tandis que *probablement* l'est au contraire dans des corpus de valeur objective. Dans cet article, je voudrais mettre en évidence deux arguments supplémentaires pour soutenir notre analyse, l'un reposant sur le comportement respectif de chacun des deux marqueurs par rapport à la structure concessive, et l'autre sur leur comportement sémantique par rapport à l'ironie. Pour ce faire, je m'appuierai sur des exemples issus du corpus contemporain de Frantext, comportant des textes publiés de 1980 à nos jours.

Ainsi, dans une première section, je rappellerai les caractéristiques principales de l'analyse sémantique que nous avons proposée pour *sans doute* et pour *probablement* dans Bourmayan & Ashino (2021). Dans un deuxième temps, j'examinerai le comportement sémantique respectif des deux marqueurs d'une part dans les structures concessives et d'autre part dans les énoncés ironiques : nous verrons que *sans doute* parvient très bien à s'inscrire dans ce type de contextes sémantiques, au contraire de *probablement*. Je montrerai alors comment l'analyse sémantique des deux marqueurs présentée dans Bourmayan & Ashino (2021) permet de rendre compte de ces différences de comportement, à l'inverse des analyses linguistiques défendant leur synonymie ou arguant que les deux marqueurs se distinguent par leur force épistémique. Je montrerai ainsi que le comportement sémantique de *sans doute* et celui de *probablement* par rapport à la concession et l'ironie constituent des arguments supplémentaires en faveur de l'idée que les deux marqueurs ne sont pas synonymes, et plus spécifiquement en faveur de l'analyse sémantique que nous avons proposée dans Bourmayan & Ashino (2021).

## **2 Rappel sur la façon dont le sémantisme de *sans doute* et celui de *probablement* sont analysés dans Bourmayan & Ashino (2021)**

### **2.1 Deux valeurs sémantiques distinctes**

Dans Bourmayan & Ashino (2021), nous défendons l'idée que *sans doute* et *probablement* ne sont pas synonymes. Ainsi, nous analysons *sans doute* de la manière suivante, *p* étant la proposition sur laquelle porte le marqueur :

(1) *Sans doute* présente *p* comme une proposition qui s'impose selon une perspective restreinte.

Nous donnons à la notion de *perspective* un sens épistémique : il s'agit en effet de l'ensemble des croyances et des connaissances d'un individu sur le monde ou du moins sur un aspect du monde. Or, dans le cas de *sans doute*, la perspective en jeu est présentée comme restreinte : l'individu ne possède qu'un ensemble d'informations potentiellement incomplet sur un aspect donné du monde, et c'est à l'aune de ces informations lacunaires que la proposition est évaluée. Dans Bourmayan & Ashino (2021), nous arguons que la notion de perspective est héritée de la présence du mot *doute*, car ce substantif est le déverbal de *douter* : ainsi, il implique comme le verbe un expérienceur qui peut, dans son cas et contrairement à ce qui se passe pour le verbe, ne pas être réalisé explicitement, mais qui doit néanmoins être identifié sur un plan conceptuel. Les implications de ce postulat

théorique sont multiples, mais soulignons-en une en particulier : *sans doute* apparaît comme un marqueur subjectif en ce qu'il présente une proposition comme résultant d'un jugement médiatisé par une instance spécifique, par une perspective singulière.

Quant à *probablement*, dans Bourmaysan & Ashino (2021), nous décrivons sa valeur sémantique comme suit :

(2) *Probablement* présente *p* comme probable, c'est-à-dire comme une proposition dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée.

Cette description prend bien sûr acte du fait que *probablement* est dérivé de l'adjectif *probable*, mais elle porte également des informations importantes permettant de rendre compte de l'écart sémantique de *probablement* avec *sans doute*. En effet, contrairement à la description proposée en (1), (2) ne fait pas état d'une perspective particulière : l'adjectif dont *probablement* dérive n'implique pas d'expérienceur ou de perspective épistémique sur un plan syntaxique ou même sur un plan conceptuel. À l'inverse, (2) explicite une dimension importante de *probablement* absente de la valeur sémantique de *sans doute*, à savoir que l'évaluation de *p* est fondée rationnellement, qu'elle repose sur un examen raisonné des informations disponibles. De fait, cette dimension rationnelle est inscrite dans la base même de l'adverbe, dérivé comme nous l'avons rappelé précédemment du latin *probare* signifiant « prouver », et se trouve également renforcée par l'existence du sens spécialisé que *probable* prend dans le domaine mathématique. Dans Bourmaysan & Ashino (2021), nous défendons ainsi l'idée que *probablement* véhicule un mode de présentation objectif de l'information, tandis que *sans doute* présente au contraire un jugement médiatisé par une perspective subjective.

## 2.2 Une analyse permettant de rendre compte de l'apparente synonymie de *sans doute* et *probablement*

Bien que clairement distinctes, les descriptions sémantiques présentées dans la section précédente permettent d'expliquer pourquoi *sans doute* et *probablement* sont parfois considérés comme synonymes.

En effet, comme nous le rappelons dans Bourmaysan & Ashino (2021), nous pouvons observer que ces deux marqueurs sont semblables en ce qu'ils ne peuvent présenter une proposition comme certaine. Ainsi, pour reprendre des exemples de Miche & Lorda (2014 : 44), (3a) et (4a) sont tous deux des énoncés inacceptables, et ce quelle que soit la portée sémantique de *sans doute*, si l'on admet comme c'est le plus plausible que le locuteur ou la locutrice sait ce qu'il ou elle a vu il y a quelques jours ou ce qu'il ou elle a ressenti. Pour rendre ces énoncés satisfaisants, il faut restituer un contexte dans lequel le locuteur ou la locutrice ne disposerait pas de ces informations de manière certaine.

(3) a. ? J'ai **sans doute** vu le match du Barça l'autre jour.<sup>1</sup>

b. ? J'ai **probablement** vu le match du Barça l'autre jour.

(4) a. ? J'ai **sans doute** senti une brûlure terrible.

b. ? J'ai **probablement** senti une brûlure terrible.

Or la même observation peut être faite en (3b) et (4b) : de même que *sans doute*, *probablement* ne permet pas de présenter une information comme certaine.

En revanche, la proposition sur laquelle portent les marqueurs correspond à la meilleure hypothèse dans le contexte en jeu. Il s'agit d'une hypothèse qui se démarque des hypothèses concurrentes en ce qu'elle est jugée la plus proche de la vérité. Ainsi n'est-il pas possible de faire porter *sans doute* ou *probablement* sur une proposition donnée et sur une autre proposition concurrente en même temps. Considérons par exemple (5a), acceptable du fait de la présence de *peut-être* qui ne comporte pas cette contrainte. Si l'on remplace *peut-être* par *sans doute*, comme en (5b), ou par *probablement*, comme en (5c), l'énoncé n'est plus acceptable, car il n'est pas possible de présenter deux propositions distinctes comme la meilleure hypothèse en jeu.

- (5) a. Je me suis réveillé dans les lumières blafardes, face à une sorte de comptoir **peut-être** crème, **peut-être** vert. (Le Lambeau, Philippe Lançon, 2018 – Frantext)  
b. ? Je me suis réveillé dans les lumières blafardes, face à une sorte de comptoir sans doute crème, sans doute vert.  
c. ? Je me suis réveillé dans les lumières blafardes, face à une sorte de comptoir **probablement** crème, **probablement** vert.

Or, comme nous le montrons dans Bourmayan & Ashino (2021), cette valeur médiative commune d'« inférence à la meilleure hypothèse », cette capacité à présenter une proposition comme l'hypothèse la plus satisfaisante dans le contexte en jeu peut être dérivée à partir des descriptions épistémiques proposées en (1) et en (2). De fait, dans le cas de *sans doute*, considérer qu'une proposition s'impose selon une perspective restreinte revient à dire qu'à l'appui de connaissances qu'il ou elle sait potentiellement lacunaires, le locuteur ou la locutrice a mené un raisonnement au terme duquel il ou elle a sélectionné la proposition qui lui est apparue la plus convaincante. De même, dans le cas de *probablement*, dire que l'on a plus de raisons de confirmer que d'infirmer une proposition, c'est dire que le raisonnement permet d'établir cette proposition comme l'hypothèse la plus satisfaisante dans le contexte en jeu. D'où le fait que *sans doute* et *probablement* puissent apparaître interchangeables, même si les deux marqueurs n'ont pas littéralement la même valeur sémantique.

### **2.3 Une analyse permettant d'expliquer que *sans doute* soit privilégié dans des contextes subjectifs et *probablement* dans des contextes objectifs**

Dans Bourmayan & Ashino (2021), nous montrons cependant qu'il est faux de dire que *sans doute* et *probablement* sont synonymes, au sens où ils seraient sémantiquement interchangeables dans tout contexte. De fait, une étude de corpus détaillée nous permet de mettre en évidence que *sans doute* est utilisé préférentiellement dans des corpus de caractère plus subjectif, tandis que *probablement* est privilégié dans des corpus qui se veulent plus objectifs. Dans une perspective où *sans doute* et *probablement* seraient strictement synonymes, ce phénomène ne peut être expliqué. De même, une analyse selon laquelle *sans doute* et *probablement* diffèreraient par leur force épistémique ne peut rendre compte d'un tel décalage. Au contraire, nous montrons que selon les descriptions sémantiques proposées en (1) et (2), d'après lesquelles *sans doute* présente un jugement médiatisé par une perspective spécifique tandis que *probablement* véhicule un mode de présentation objectif de l'information, cette spécialisation de chacun des marqueurs est non seulement cohérente mais aussi attendue.

Dans la section qui suit, je voudrais maintenant montrer que l'analyse sémantique proposée dans Bourmayan & Ashino (2021) permet d'expliquer deux autres différences sémantiques importantes entre *sans doute* et *probablement* : la première concerne la concession, la seconde l'ironie.

## **3 *Sans doute* et *probablement* : des comportements distincts par rapport à la concession et à l'ironie**

### **3.1 *Sans doute* et *probablement* dans les structures concessives**

#### *3.1.1 Un contraste entre les deux marqueurs par rapport aux structures concessives*

Les marqueurs dits « concessifs » permettent au locuteur de poser la validité d'un contenu tout en s'en distanciant sur un plan argumentatif. Par exemple, dans cet énoncé authentique cité par Rossari (2018), *certes* présente bien cette fonction concessive :

(6) Je suis **certes** une femme, mais je m'impose.

Il n'est pas ici question pour le locuteur de remettre en cause la nature de son sexe, mais plutôt d'indiquer que les conclusions que l'on pourrait en tirer concernant sa discrétion voire sa timidité ne valent pas : cette distanciation argumentative est d'ailleurs explicitée par le second membre de l'énoncé, introduit par *mais*. De même, certains marqueurs pouvant exprimer une valeur épistémique moins forte que la certitude présentent également un emploi concessif. Ainsi Rossari (2018) compare-t-elle les deux emplois de *peut-être* en (7) et (8) :

(7) Il est **peut-être** malade, il était très pâle hier.

(8) Je suis **peut-être** une femme, mais je sais changer une roue de voiture.

En (7), *peut-être* présente un usage épistémique : il s'agit d'indiquer une certitude affaiblie, une hypothèse que l'on tient pour moins que certaine. Cependant, en (8), *peut-être* ne remet pas en cause la validité de la proposition sur laquelle il porte : la locutrice n'émet pas de doute sur le fait qu'elle soit une femme. Par l'emploi de *peut-être*, elle indique plutôt remettre en cause le lien entre le fait d'être une femme et celui de manquer de sens pratique. Le marqueur est alors employé en un sens concessif, permettant à la locutrice de se distancier de certaines conséquences argumentatives de la proposition en jeu.

Qu'en est-il de *sans doute* et de *probablement* ? Comme *peut-être*, ces marqueurs présentent un emploi épistémique correspondant à une certitude affaiblie (bien que cette valeur épistémique ne soit pas identique à celle de *peut-être*, comme nous l'avons rappelé précédemment). Mais peuvent-ils également présenter un emploi concessif ? Peuvent-ils porter sur une proposition sans en affaiblir la force épistémique mais en indiquant que le locuteur s'en distancie sur un plan argumentatif ? Rossari (2018) présente l'exemple (9), trouvé sur Internet :

(9) Je suis **sans doute** une femme mûre, mais je m'entretiens et je suis fière de mon corps.

Rossari souligne que *sans doute* peut éventuellement être interprété de façon épistémique, mais qu'il ne s'agit pas de la lecture la plus saillante, puisque la locutrice effectue un jugement sur elle-même. Au contraire, selon l'interprétation la plus naturelle, *sans doute* est ici compris en un sens strictement concessif : le marqueur permet à la locutrice de se distancier de la conclusion selon laquelle elle devrait avoir honte de son corps.

De fait, dans notre corpus, de nombreuses occurrences de *sans doute* semblent présenter cet emploi concessif :

(10) Et si les faibles, opprimés, exploités ont flanqué comme on sait la piquette aux forts, nul ne s'est avisé d'y trouver une autre explication que celle-ci : le patriotisme était passé dans l'autre camp. **Sans doute** est-ce vrai, mais on pourrait dire aussi bien que le patriotisme des uns, à la façon d'un gaz, se dilate et occupe tout le volume disponible, laissé libre par l'évaporation du patriotisme des autres.

(François Nourissier, *À défaut de génie*, 2000 – Frantext)

(11) Le Nigeria est **sans doute** « pacifié », occupé par l'armée britannique. Mais c'est une région où la guerre est permanente, guerre des hommes entre eux, guerre de la pauvreté, guerre des mauvais traitements et de la corruption hérités de la colonisation, guerre microbienne surtout.

(Jean-Marie Le Clezio, *L'Africain*, 2004 – Frantext).

(12) Je suis orgueilleux de faire des actes qui ont un commencement et une fin, de changer une certaine part du monde dans la mesure où j'agis, d'écrire, de faire des livres - tout le monde n'en fait pas mais tout le monde fait quelque chose - bref, mon activité humaine, c'est de cela que je suis orgueilleux. Non pas que je la trouve supérieure à une activité quelconque mais c'est une activité. C'est l'orgueil de la conscience se

développant comme un acte ; **sans doute** cela porte aussi sur la conscience comme subjectivité mais c'est en tant que cette subjectivité produit des idées, des sentiments. (Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre : août-septembre 1974*, 1981 - Frantext)

- (13) Par le vouloir du rêve je suis dans une église assez petite et très blanche, et sans autel, désaffectée **sans doute**, mais sans apprêts de musée non plus.  
(Yves Bonnefoy, *Un rêve fait à Mantoue*, 1980 - Frantext).

Dans ces différents exemples, on peut éventuellement hésiter entre une lecture épistémique et une lecture concessive de *sans doute*. De fait, il n'est pas impossible d'interpréter le marqueur comme un outil permettant d'indiquer une certitude affaiblie. Mais une lecture strictement concessive est également disponible, qui n'est pas la moins saillante. Ainsi, en (11), on peut aisément comprendre que le locuteur ne remet pas en cause le fait que le pays soit officiellement pacifié. De même, en (12), la parole du philosophe ne semble pas être traversée par le doute : elle nuance, certes, d'où la valeur concessive de *sans doute*, mais elle se veut néanmoins affirmative. En (13), si l'on admet l'ontologie du rêve, le caractère désaffecté de l'église peut apparaître également comme une donnée objective, directement attestée par le poète. Dans ces différents exemples, *sans doute* peut donc être lu comme un marqueur concessif, chargé spécifiquement d'exprimer la prise de distance argumentative du locuteur par rapport au propos.

Or tel n'est pas le cas de *probablement*. Le marqueur présente bien un emploi concessif, mais celui-ci ne peut donner lieu à une lecture concessive. Ainsi, si l'on remplace par exemple *certes* par *probablement* en (8), la seule interprétation possible du marqueur est épistémique, d'où l'étrangeté de la phrase :

(8') ? Je suis **probablement** une femme, mais je sais changer une roue de voiture.

De même, notre corpus comporte bien des énoncés du type *probablement p mais q*, comme en témoignent par exemple (14), (15) et (16) :

- (14) Il reviendrait **probablement**, mais il ne savait pas quand.

(Christine Angot, *Rendez-vous*, 2006 – Frantext)

- (15) Silistri cherchait la syntaxe des condoléances.

– On a de la peine pour vous tous.

C'était **probablement** vrai... **Mais** comment consoler ceux qui vous consolent ?

(Daniel Pennac, *Aux fruits de la passion*, 1999 – Frantext)

- (16) En 1975, Nola disparaît de la circulation : elle est **probablement** assassinée, mais aucun élément ne permet de l'affirmer vraiment.

(Joël Dicker, *La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert*, 2012 - Frantext)

Cependant, à la différence de *sans doute*, *probablement* ne permet pas une interprétation où le locuteur remettrait en cause la portée argumentative de la proposition mais non sa validité effective. Quel que soit l'énoncé considéré, le marqueur sera compris comme présentant comme moins que certaine la proposition en jeu<sup>ii</sup>.

Comment expliquer cet écart entre *sans doute* et *probablement* ? Les analyses défendant la synonymie des deux marqueurs ne peuvent évidemment rendre compte de ce contraste sémantique. Ainsi, Miche & Lorda (2014 : 49) font le constat de l'emploi concessif possible de *sans doute*, mais l'abordent de manière extrêmement succincte : « [N]otre analyse de ce modal se termine en commentant son utilisation dans les constructions concessives. La possibilité en français d'exprimer la probabilité et la certitude permet à *sans doute* d'apparaître dans des situations de contradiction ouverte, où deux points de vue sont confrontés, ainsi que dans des situations d'accord partiel<sup>iii</sup> ». Si l'analyse sémantique proposée par Miche & Lorda pour *sans doute* s'écarte de celle que nous défendons dans Bourmaysan & Ashino (2021), le fait même qu'elles postulent une parfaite synonymie de *sans doute* avec *probablement* dans certains des emplois du marqueur rend leur analyse caduque, puisque *probablement* ne se prête pas aux emplois concessifs, un fait qu'elles n'expliquent ni même ne soulignent.



De même, une analyse comme celle de Vlad (2005) selon laquelle *sans doute* serait épistémiquement plus fort que *probablement* au sens où il exprimerait un degré de certitude plus élevé n'apparaît pas en mesure de rendre compte de ce contraste sémantique. Pourquoi la force épistémique d'un marqueur devrait-elle modifier sa capacité à prendre une valeur concessive ? Un syntagme comme *peut-être*, d'une force épistémique moindre que *probablement*, peut pourtant prendre lui-même une valeur concessive, comme nous l'avons vu précédemment. En l'absence d'explications supplémentaires, l'analyse de Vlad ne permet pas non plus de rendre compte de l'écart de comportement entre *sans doute* et *probablement* face aux structures concessives.

### 3.1.2 L'analyse de Bourmayan & Ashino (2021) face à ces données

Dans cette sous-section, je veux montrer que l'analyse sémantique proposée dans Bourmayan & Ashino (2021) permet quant à elle de rendre compte de cet écart de comportement entre *sans doute* et *probablement*, à savoir de la facilité du premier marqueur à prendre une valeur concessive, au contraire du second. Plus particulièrement, je veux défendre l'idée que *sans doute* présente une unique valeur sémantique qui lui permet dans certains contextes d'endosser un emploi concessif, tandis que la valeur sémantique de *probablement*, telle que décrite dans Bourmayan & Ashino (2021), est moins propice à un tel emploi.

Plusieurs auteurs dont les travaux s'inscrivent dans une approche polyphonique ou une approche dialogique du langage ont déjà souligné la nécessité pour un marqueur concessif d'exprimer littéralement une adhésion – éventuellement partielle – à un discours autre. Comme le rappelle Bres (2017), les approches polyphonique et dialogique ne sont pas strictement équivalentes : la première pense en effet la production du discours « en termes de mise en scène énonciative » (§5) et entend « montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix » (Ducrot, 1984:183, cité par Bres 2017, §5), tandis que la seconde voit les énoncés comme « rempli[s] des échos et des rappels d'autres énoncés » (Bakhtine 1984: 299, cité par Bres 2017, §5) et pense la production du discours « en termes d'interaction obligée avec d'autres discours, de "réponse" à ces discours » (§5). Or dans la tradition polyphonique, Anscombe (1983) affirme que le locuteur L (image énonciative du sujet parlant réel) d'un discours concessif du type *X connecteur Y* où *X* exprime la proposition *p* et *Y* la proposition *q* s'identifie notamment à un énonciateur *e*<sub>5</sub> qui est d'accord avec la situation décrite en *p*. De fait, d'après Anscombe, des expressions comme *soit*, *certes*, *d'accord*, *bien sûr* ou encore *sans doute* qui peuvent introduire le premier segment de la concession marquent l'adhésion de L à *p*. Ducrot (1984: 229) épouse également cette idée d'une approbation donnée par les marqueurs concessifs au propos d'un énonciateur mis en scène par L : selon lui, une structure concessive engage deux énonciateurs *e*<sub>1</sub> et *e*<sub>2</sub>, respectivement responsables du premier et du second segments de la concession, et le locuteur se déclare d'accord avec le fait allégué par *e*<sub>1</sub> même s'il s'assimile plutôt à *e*<sub>2</sub>. Si Garnier et Sitri (2003) ne souscrivent pas à la dissociation entre locuteur et énonciateur posée par l'approche polyphonique, elles défendent l'idée que les marqueurs concessifs comme *sans doute*, *certes*, *bien sûr*, *bien entendu*, *d'accord*, *soit...* font entendre une altérité qui leur permet d'avoir un fonctionnement dialogique en discours. De même, Rossari (2014, 2016a, 2016b) affirme que les marqueurs concessifs ont la spécificité d'exprimer l'approbation dialogique du locuteur vis-à-vis du contenu en jeu (Rossari parle aussi d'« accord », d'« acquiescement » ou de « validation » du contenu), qu'ils figurent dans une structure concessive ou non.

Or l'analyse sémantique proposée pour *sans doute* dans Bourmayan & Ashino (2021) concorde pleinement avec l'idée que *sans doute* est un marqueur d'accord dialogique, expliquant ainsi sa capacité à recevoir un emploi concessif. En effet, l'hypothèse descriptive que nous avons proposée en (1) exprime d'une part l'adhésion du locuteur à la

proposition envisagée, puisque celle-ci est présentée comme *s'imposant*, mais traduit également, par le biais de la notion de *perspective*, la forte subjectivité que nous croyons caractéristique du modal, subjectivité qui introduit en creux la notion d'altérité. Ainsi, dans un contexte où une proposition *p* aura été préalablement prise en charge par une première instance énonciative (l'expression est à prendre en un sens large incluant à la fois les entités présentées comme réelles, les énonciateurs de l'approche polyphonique ou toute forme d'altérité mise en évidence par l'approche dialogique), un propos de la forme *sans doute p* permettra au locuteur, s'affichant dans sa singularité grâce à la notion de perspective véhiculée par le marqueur, d'exprimer son adhésion à ce contenu préalable. La reprise énonciative peut être marquée explicitement par les guillemets, comme en (11), rappelé ci-dessous :

(11) Le Nigeria est **sans doute** « pacifié », occupé par l'armée britannique. Mais c'est une région où la guerre est permanente, guerre des hommes entre eux, guerre de la pauvreté, guerre des mauvais traitements et de la corruption hérités de la colonisation, guerre microbienne surtout.

Mais la reprise énonciative peut aussi tout simplement être mise en scène par le locuteur au sein même de l'énonciation, sans qu'il s'agisse à proprement parler de discours rapporté, comme en témoigne par exemple (10) :

(10) Et si les faibles, opprimés, exploités ont flanqué comme on sait la piquette aux forts, nul ne s'est avisé d'y trouver une autre explication que celle-ci : le patriotisme était passé dans l'autre camp. **Sans doute** est-ce vrai, mais on pourrait dire aussi bien que le patriotisme des uns, à la façon d'un gaz, se dilate et occupe tout le volume disponible, laissé libre par l'évaporation du patriotisme des autres.

Comment cette valeur sémantique de base permet-elle au marqueur d'être employé dans des contextes concessifs ? Comment favorise-t-elle l'actualisation de l'interprétation concessive d'une séquence du type *p (mais q)* ? Dans l'approche polyphonique, les analyses d'Anscombe et de Ducrot se rejoignent sur le fait que le locuteur se dissocie d'un énonciateur utilisant *p* pour argumenter en faveur d'une conclusion *r*, et s'identifie au contraire à un énonciateur utilisant *q* pour défendre la conclusion opposée non-*r*. Or lorsque *p* est précédé de *sans doute* ou de tout autre marqueur exprimant une approbation dialogique, l'interprétation concessive s'en trouve paradoxalement favorisée, car comme le note Anscombe (1981 : 118), « [ce] n'est rien d'autre que le simple fait que renforcer une assertion, c'est par là-même signaler que cette assertion avait besoin de l'être, et qu'elle pouvait donc être combattue. C'est de cette façon qu'une marque de renforcement devient une marque de concession ». Cette interprétation concessive du segment *sans doute p*, de nature pragmatique, ne présente cependant pas un caractère nécessaire et intervient seulement avec l'adjonction d'un second segment du type *mais q* actualisant rétroactivement une interprétation dans laquelle le locuteur n'endosse pas pleinement les conséquences argumentatives de *p*, ou bien à partir d'indices contextuels, éventuellement formels, tels que l'intonation à l'oral ou les points de suspension à l'écrit.

Qu'en est-il de *probablement* ? Comme nous l'avons vu ci-dessus, à la différence de *sans doute*, *probablement* ne permet pas de lecture concessive : le marqueur fait entendre uniquement sa valeur modale épistémique, et n'indique pas de distanciation du locuteur par rapport à la portée argumentative de son propos. Or ce constat est prédit par l'hypothèse descriptive proposée en (2). De fait, contrairement à *sans doute*, *probablement* n'exprime pas littéralement de validation subjective du propos et ne présente donc pas intrinsèquement cette valeur dialogique dont nous avons vu qu'elle était caractéristique des structures concessives. Ou pour le dire autrement, la valeur littérale de *probablement* ne favorise pas l'actualisation du schéma discursif propre à la concession, car elle ne permet pas au locuteur d'exhiber son accord au propos d'un autre énonciateur pour mieux refuser la portée argumentative de ce contenu.

Cette dimension dialogique de *sans doute* permettant l'émergence d'une lecture concessive pour les séquences de type *sans doute p (mais q)* peut-elle également expliquer pourquoi *sans doute* mais non *probablement* favorise les lectures ironiques ?

### 3.2 *Sans doute* et *probablement* dans les énoncés ironiques

#### 3.2.1 *Un contraste entre les deux marqueurs par rapport aux contextes ironiques*

L'exemple suivant de Baklouti (2016) illustre la capacité de *sans doute* à contribuer à la dimension ironique d'un discours :

(17) JOË — Vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?

WANDA, *l'interrompant franchement* — Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?

JOË, *ironique* — Un conseil d'amie, **sans doute** ?

WANDA — Parfaitement.

JOË — Dites toujours.

WANDA, *âprement* — Eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça.

(Roger Martin du Gard, *Un taciturne*, 1932, cité dans Baklouti 2016, §32)

Au contraire, *probablement* se prête moins aisément que *sans doute* à l'emploi ironique. Si l'on reprend l'échange en (16) en remplaçant *sans doute* par *probablement*, la réponse de Joë perd nettement de sa dimension ironique et narquoise :

(18) JOË — Vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?

WANDA, *l'interrompant -franchement* — Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?

JOË — Un conseil d'amie, **probablement** ?

WANDA — Parfaitement.

JOË — Dites toujours.

WANDA, *âprement* — Eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça.

A nouveau, ce seul contraste mérite d'être souligné et constitue un argument supplémentaire en faveur de la thèse que *sans doute* et *probablement* ne sont pas synonymes. Mais une fois ce fait admis, comment rendre compte de cet autre contraste sémantique entre les deux marqueurs ? Là encore, une analyse en termes de différence de force épistémique ne semble guère adéquate, et demeure insatisfaisante en l'absence de précisions explicites.

#### 3.2.2 *L'analyse de Bourmayan & Ashino (2021) face à ces données*

Comme nous l'avons vu dans la section 3.1.2, l'analyse sémantique proposée dans Bourmayan & Ashino (2021) fait de *sans doute*, mais non de *probablement*, un marqueur d'accord dialogique. Or cette caractéristique spécifique de *sans doute*, qui permettait déjà de rendre compte des emplois concessifs possibles du marqueur, apparaît à nouveau fondamentale pour expliquer ses emplois ironiques.

De fait, l'ironie est fréquemment analysée comme un phénomène dialogique, mettant en jeu deux niveaux énonciatifs distincts. Sperber et Wilson (1978) initient cette approche : selon eux, l'ironie est un processus de mention à caractère d'écho, « écho plus ou moins lointain, de pensées ou de propos, réels ou imaginaires, attribués ou non à des individus définis » (1978 : 408-409), permettant au locuteur de souligner le manque de pertinence du contenu mentionné. Ducrot (1984) et Perrin (1996) reprennent dans une certaine mesure la notion de dissociation énonciative mise en avant par Sperber et Wilson comme caractéristique de l'ironie. Cependant, ils leur reprochent de ne pas voir que l'ironie n'est pas un simple discours rapporté, que le locuteur d'un discours ironique fait comme s'il

tenait réellement ce discours. Ainsi, d'après Ducrot, il y a ironie lorsqu'un locuteur L exprime le point de vue d'un énonciateur E au sein même de son énoncé, mais en présentant celui-ci comme absurde. De même, pour Perrin, « l'ironie est une forme de tromperie ouverte, de double-jeu énonciatif contradictoire, où le locuteur feint hypocritement et paradoxalement d'adhérer à un point de vue qu'il rejette, tout en cherchant d'une part à prendre pour cible le discours ou l'opinion à laquelle il fait écho et d'autre part à communiquer son propre point de vue par antiphrase » (1996 : 45). Et d'après Perrin, l'un des indices confirmant l'idée que l'ironie implique une adhésion feinte du locuteur au contenu est la présence de marqueurs de confirmation au sein de certains énoncés ironiques.

Reprenant cette observation, Baklouti (2016) propose une typologie plus complète des différentes traces de l'hétérogénéité énonciative propre à l'ironie et illustre la possible présence d'adverbes de confirmation au sein des énoncés ironiques par différents exemples, dont l'exemple (17) avec *sans doute* présenté ci-dessus. En effet, d'après Baklouti, *sans doute* – tout comme les autres marqueurs de confirmation – apporte une trace linguistique explicite du jugement porté par le locuteur sur un contenu présenté au sein même de l'énoncé comme tenu par un autre énonciateur. Mais ce jugement, s'il apparaît comme une approbation, relève « d'une confirmation feinte, d'un faux consensus traduisant en réalité un désaccord » (Baklouti, 2016 : 7), écart dont personne n'est dupe. Par sa valeur d'accord dialogique, *sans doute* peut ainsi être employé dans des contextes concessifs aussi bien qu'ironiques. Dans les deux cas, le marqueur permet au locuteur d'exhiber son adhésion à un contenu pour mieux s'en distancier : dans le cas de la concession, le locuteur donne son accord à un autre énonciateur tout en refusant la portée argumentative du propos ; dans le cas de l'ironie, l'adhésion du locuteur est feinte.

## 4 Conclusion

Le comportement sémantique de *sans doute* et de *probablement* par rapport aux contextes concessifs et ironiques, la facilité de *sans doute* à endosser un emploi concessif ou ironique, au contraire de *probablement*, plus réfractaire à ce type d'usages, confirme donc que les deux marqueurs ne sont pas synonymes : il s'agit là d'une illusion sémantique qu'il faut dissiper. Au contraire, il apparaît préférable de privilégier une approche sémantique comme celle présentée dans Bourmayan & Ashino (2021), qui permet d'expliquer leur apparente interchangeabilité dans des contextes non marqués, tout en rendant justice à leurs spécificités sémantiques respectives. De fait, cette analyse montre que seul *sans doute* constitue un marqueur d'accord dialogique, un point qui se révèle crucial pour expliquer les différences de comportement des deux marqueurs par rapport à la concession et à l'ironie.

## Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C. (1981). Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes. *Cahiers de linguistique française*, 3, 75-123.
- Anscombe, J.-C. (1983). *Pour autant, pourtant (et comment)*: à petites causes, grands effets. *Cahiers de Linguistique Française*, 5, 37-85.
- Bakhtine, M. (1984). Les genres du discours. In: *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard, pp. 265-308.

- Baklouti, E. (2016). L'ironie: du désaccord implicite ou consensus feint au désaccord polémique. *Cahiers de praxématique*, 67. URL : <http://journals.openedition.org/praxématique/4372>.
- Bourmayan, A. & Ashino, F. (2021). *Sans doute et probablement* : des synonymes ? *Journal of French Language Studies*, 31.3, 363-383.
- Bres, J. (2017). Dialogisme, éléments pour l'analyse. *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 14-2. URL : <http://rdlc.revues.org/1842>.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Féron, C. (2002). Le renforcement de l'assertion dans *Le voir dit* de Guillaume de Machaut. Étude syntactico-sémantique de *certainement* et de quelques locutions en *sans n*. *L'Information Grammaticale*, 92, 23-30.
- Garnier, S. et Sitri, F. (2003). *Certes*, un marqueur dialogique. *Langue française*, 163, 121-136.
- Miche, E. et Lorda, C. U. (2014). Probability and certainty markers in French and in Spanish (*Sans doute / Sin duda*). *Language and Dialogue*, 4.1, 42-57.
- Perrin, L. (1996). *L'ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris : Kimé.
- Rossari, C. (2014). How does a concessive value emerge?. In: C. Ghezzi and P. Milinelli (dirs.), *Pragmatic markers from Latin to Romance languages*. Oxford : Oxford University Press, pp. 237-260.
- Rossari, C. (2016a). La concession sans opposition à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie. *Verbum*, 38.1/2, 151-168.
- Rossari, C. (2016b). L'approbation dans un dialogue devient-elle une concession dans un monologue? Etude de *certes*, *en effet*, *effectivement*, *d'accord*, *OK*. In: L. Sarda, D. Vigier et B. Combettes (dirs.), *Connexion et indexation. Ces liens qui tissent le texte. Mélanges pour Michel Charolles*. Paris : Armand Colin, pp. 209-222.
- Rossari, C. (2018). The representation of modal meaning of French sentence adverbs in a qualitative and quantitative approach. *Linguistik Online*, 92.5, 235-255.
- Sperber, D. et Wilson, D. (1978), Les ironies comme mention. *Poétique*, 36, 399-412.
- Traugott, E. (1989). On the Rise of Epistemic Meanings in English: An Example of Subjectification in Semantics. *Language*, 57, 33-65.
- Vlad, D. (2005). Adverbes marqueurs de modalisation dans les énoncés au conditionnel. In: J. Goes (dir.), *L'adverbe: un pervers polymorphe*. Arras : Artois Presses Université, pp. 221-239.

## Corpus

FRANTEXT. URL : <https://www.frantext.fr>.

- 
- <sup>i</sup> Les passages mis en gras dans cet exemple et dans les suivants le sont de mon fait.
- <sup>ii</sup> Notons que Rossari (2018) observe une corrélation entre les tendances respectives de *certes*, *peut-être*, *sans doute* et *probablement* à présenter ou non un emploi strictement concessif et l'apparition de *mais* dans leur cotexte droit. De fait *mais* est le premier connecteur figurant dans le cotexte droit de *certes*, de *peut-être* et de *sans doute*, alors qu'il n'apparaît pas dans les résultats pour *probablement*. En outre, Rossari observe que l'attraction de *mais* est plus forte avec *certes* ou *peut-être* qu'avec *sans doute*, ce qui confirme le fait que la lecture épistémique de *sans doute* reste relativement saillante même dans des contextes concessifs.

